



AVIS D'EXAMEN

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille et Vilaine ouvre, pour les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux d'Ille et Vilaine, au titre de l'année 2018,

L'EXAMEN PROFESSIONNEL

D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

(ANCIENNE APPELATION : ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 1^{ERE} CLASSE)

Catégorie C - Femme / Homme

- **Épreuves écrites : Jeudi 18 janvier 2018** à l'Espace Aumaillerie à la Selle en Luitré (35) et au parc des expositions de Vitré (35) et au siège du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine à Thorigné Fouillard (35) (sous réserve de modification des lieux d'épreuves).
- **Épreuves pratiques : 1^{er} semestre 2018** à des dates et lieux à définir selon le nombre de candidats convoqués aux épreuves.

Conditions d'inscription	Date de l'épreuve écrite	Période d'inscription
<p>Examen professionnel ouvert aux adjoints techniques territoriaux ayant atteint le 4^{ème} échelon du grade d'adjoint technique ET comptant au moins 3 ans de services effectifs dans le grade d'adjoint technique ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération (C1), ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.</p> <p>Toutefois en application de l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, « les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement ou sur la liste d'aptitude au cadre d'emplois d'accueil fixée par le statut particulier ».</p> <p>Avec l'application de cette dérogation, les candidats doivent donc, pour cette session 2018, remplir les conditions d'inscription susvisées au 31 décembre 2019.</p> <p>Les candidats doivent également justifier qu'ils sont en activité le jour de la clôture des inscriptions, fixée le 5 octobre 2017.</p>	<p>18 janvier 2018</p> <p>Le détail de l'épreuve peut être consulté sur la brochure de l'examen, disponible sur le site du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine (www.cdg35.fr).</p>	<p>La période de retrait des dossiers d'inscription ou de pré-inscription en ligne est fixée du 5 septembre au 27 septembre 2017 inclus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en priorité, par pré-inscription, sur le site internet www.cdg35.fr, minuit dernier délai (heure métropolitaine) ; <p>Attention : la pré-inscription effectuée par un candidat sur le site internet ne sera validée qu'à réception au CDG 35, du dossier imprimé par le candidat ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - à titre exceptionnel par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) : adresser au CDG 35 une demande écrite individuelle, accompagnée d'une enveloppe (32X23) libellée aux nom et adresse du demandeur. <p>La date limite de dépôt des dossiers d'inscription est fixée au 5 octobre 2017</p> <ul style="list-style-type: none"> - par voie postale au Centre de Gestion 35, le cachet de la poste faisant foi ; - à l'accueil du Centre de Gestion 35, 17 h 00 dernier délai.

• Liste des spécialités et des options ouvertes :

1. Spécialité "Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers"	Options : Plâtrier / Peintre, poseur de revêtements muraux / Vitrier, miroitier / Poseur de revêtements de sols, carreleur / Installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques (plombier ; plombier-canalisateur) / Installation, entretien et maintenance "froid et climatisation" / Menuisier / Ebéniste / Charpentier / Menuisier en aluminium et produits de synthèse / Maçon, ouvrier du béton / Couvreur-zingueur / Monteur en structures métalliques / Ouvrier de l'étanchéité et isolation / Ouvrier en VRD / Pavéur / Agent d'exploitation de la voirie publique / Ouvrier d'entretien des équipements sportifs / Maintenance des bâtiments (agent polyvalent) / Dessinateur / Mécanicien tourneur-fraiseur / Mécanicien, soudeur / Serrurier, ferronnier
2. Spécialité "Espaces naturels, espaces verts"	Options : Productions de plantes : pépinières et plantes à massif ; floriculture / Bûcheron, élagueur / Soins apportés aux animaux / Employé polyvalent des espaces verts et naturels
3. Spécialité "Mécanique, électromécanique"	Options : Mécanicien hydraulique / Électrotechnicien, électromécanicien / Électronicien (maintenance de matériel électronique) / Installation et maintenance des équipements électriques
4. Spécialité "Restauration"	Options : Cuisinier / Pâtissier / Boucher, charcutier / Opérateur transformateur de viandes / Restauration collective : liaison chaude ; liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire)
5. Spécialité "Environnement, hygiène"	Options : Propreté urbaine, collecte des déchets / Qualité de l'eau / Maintenances des installations médico-techniques / Entretien des piscines / Entretien des patinoires / Hygiène et entretien des locaux et espaces publics / Maintenance des équipements agroalimentaires / Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration / Opérations mortuaires (fossoyeur, porteur) / Agent d'assainissement / Opérateur d'entretien des articles textiles
6. Spécialité "Communication, spectacle"	Options : Assistant maquettiste / Conducteur de machines d'impression / Monteur de film offset / Compositeur-typographe / Opérateur PAO / Relieur-brocheur / Agent polyvalent du spectacle / Assistant son / Éclairagiste / Projectionniste / Photographe
7. Spécialité "Logistique et sécurité"	Options : Magasinier / Monteur, levageur, cariste / Maintenance bureautique / Surveillance, télésurveillance, gardiennage
8. Spécialité "Artisanat d'art"	Options : Relieur, doreur / Tapissier d'ameublement, garnisseur / Couturier, tailleur / Tailleur de pierre / Cordonnier, sellier
9. Spécialité "Conduite de véhicules"	Options : Conduite de véhicules poids lourds / Conduite de véhicules de transports en commun / Conduite d'engins de travaux publics / Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers) / Mécanicien des véhicules à moteur Diesel / Mécanicien des véhicules à moteur à essence / Mécanicien des véhicules à moteur GPL ou à moteur hybride / Réparateur en carrosserie (carrossier, peintre)

L'inscription devra être effectuée sur le dossier original téléchargé sur le site du CDG 35 (www.cdg35.fr) ou délivré par le service concours du CDG 35. Tout dossier posté ou déposé, même dans les délais, insuffisamment affranchi, faxé ou transmis par messagerie électronique, photocopié ou recopié sera refusé. Tout incident dans la transmission de la demande du dossier et/ou du dossier d'inscription, quelle qu'en soit la cause (perte, retard...) engagera la responsabilité de l'émetteur et entraînera un refus d'admission à concourir.